

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Présents :** MM. Jean-François Selle, Laurent Fouché, Claude Fort.
Mme. Karine Vergnaud.
- Excusé :** M. Patrick Frugier.

ORDRE DU JOUR

1° Sujets pour décision

- Cahier des charges planning général des compétitions,
- Éventualité d'une 1^{ère} division à 13 clubs,
- Validation des ententes jeunes,
- Candidature BP JEPS.

2° Sujets pour information et échanges

- Point sur les engagements,
- Labellisation des clubs 2023/2026,
- Situation ETD 16 (équipe technique départementale),
- Planning des dates de rentrée,
- Informations diverses.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° Cahier des charges planning général des compétitions (G.Rouffignat/JF.Selle)

L'objectif est de définir les grandes lignes du calendrier pour permettre aux commissions de travailler sur la programmation de leurs compétitions.

Souhaits, demandes, propositions

- Regrouper TOUTES nos finales de coupes sur 1 seul week end au stade Lebon → 1^{er} et 02 juin,
- Finales champions Div's 8 ou 9 juin → en décentralisé (lieu à définir),

- Optimiser le calendrier Ligue : débiter les championnats le plus rapidement possible... week end de mai...

Décision 01 : le Comité sportif valide les points suivants :

- Caler les dates de reprise des compétitions Séniors et Jeunes sur celles de la Ligue (NB : si championnat District 16 de Foot à 7 en U17, démarrage les 7 et 8 octobre),
- Organiser les finales de coupes au stade Lebon sur un week end complet (1^{er} et 02 juin),
- Intégrer les Féminines dans la journée des coupes Séniors. NB : si existence de coupes des 2 Charentes (comme en 2022 : F à 11 et F à 8) → *en faire une journée de finales spécifiques (à voir avec District 17),*
- Organiser la Champions Div's les 08 et 09 juin (lieu à préciser),
- Intégrer la date de la JND dès qu'elle sera connue.

2° Éventualité d'une 1^{ère} division à 13 clubs (L.Fouché).

Sportivement à l'issue de la saison 2022/2023 12 clubs se sont qualifiés pour la 1^{ère} division. La problématique est que l'équipe A de Cognac rétrogradée sportivement de R1 à R2 est rétrogradée administrativement en R3. De fait l'équipe B du club de Cognac qui évoluait en R3 doit être « reversée » en District. Les règlements FFF obligent le District à prendre cette formation en 1^{er} division. Dans cette hypothèse la commission des compétitions Séniors propose de ne pas pénaliser des clubs en faisant une descente de D1 en D2 et ainsi de suite par effet boule de neige, mais d'accepter exceptionnellement une poule de 13 en 2023/2024.

Décision 02 : le Comité sportif valide la solution prévoyant une poule de 13 en 1^{ère} division et la proposera au prochain Comité de direction, sous réserve bien entendu que le club de Cognac demande d'engager son équipe B en 1^{ère} division.

3° Demandes d'ententes d'équipes Jeunes (JF.Selle).

8 demandes d'ententes sont en cours de traitement. Le Comité sportif les étudie et ne voit pas de raisons de les refuser.

Décision 03 : le Comité sportif valide ces demandes d'ententes et informera le prochain Comité de direction.

4° Demande de formation BPJEPS (G.Rouffignat – P.Frugier).

Nous avons reçu une candidature spontanée pour un BP JEPS Activité pour tous en contrat de professionnalisation.

Patrick Frugier, animateur de la commission « Technique-formation-labellisation » annonce une année particulièrement chargée en termes de formation, d'actions de terrain et de formation pour T.Gabard (DESS). Il pense que nous n'aurons pas le temps nécessaire pour accompagner une personne supplémentaire en formation, au risque de se mettre en danger sur ses missions prioritaires.

Décision 04 : le Comité sportif ne donne pas de suite favorable à cette demande et en informera le prochain Comité de direction.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ÉCHANGES »

5° Point sur les engagements (L.Fouché).

Au 10 juillet les engagements sont les suivants :

- 1^{ère} division : 12 équipes / 12
- 2^{ème} division : 22 équipes / 24
- 3^{ème} division : 42 équipes / 48
- 4^{ème} division : 44 équipes / 60

La date limite des engagements (D1 à D4) étant fixée au 17 juillet, une relance va être faite aux clubs concernés.

6° Labellisation des clubs 2023/2026 (G.Rouffignat).

6 clubs viennent d'obtenir de la FFF leur labellisation pour la période 2023/2026 :

- **Label "Jeunes - FFF - Crédit Agricole"**
 - **Groupe de jeunes Charente Limousine** : niveau Espoir,
 - **Stade Ruffec** : niveau Espoir,
 - **ACFC** : niveau Elite
- **Label "E.F.F - FFF - Crédit Agricole"**
 - **Jarnac Sports** : niveau Argent,
 - **Groupe de jeunes Charente Limousine** : niveau Bronze,
 - **SC. Mouthiers** : niveau Bronze.

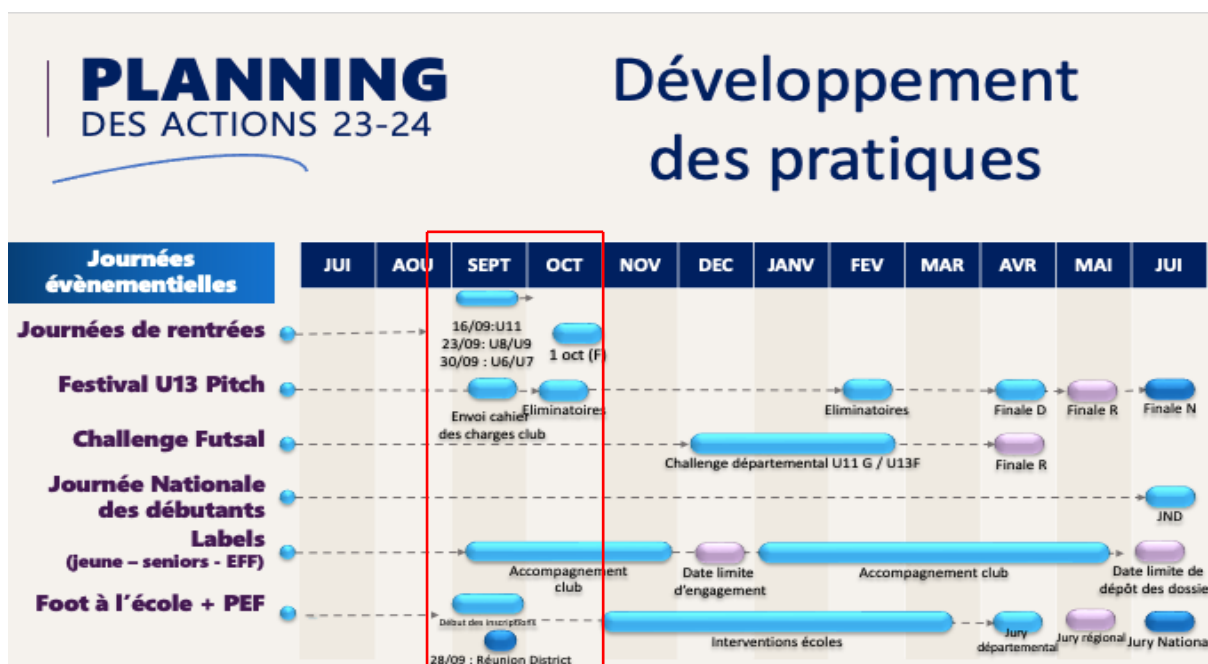
7° Situation ETD 16 (G.Rouffignat).

L'Équipe technique départementale du District (ETD 16) sera composée de 3 personnes pour la saison 2023/2024 :

- Thibaut Gabard, CTD PPF, salarié LFNA à compter du 1^{er}/09/2023,
- Emma Gautier, CTD DAP, salariée District à compter du 1^{er}/07/2023,
- Mattéo Requena, apprenti en BMF à compter du 1^{er}/08/2023.

8° Planning des actions de rentrée (G.Rouffignat).

Le Président rappelle que la rentrée sera chargée. Les actions et dates de réunions sont déjà planifiées et ont été présentées aux clubs par Emma Gautier lors de l'assemblée générale du 30 juin à Soyaux.



9° Informations diverses.

- Création d'un nouveau club : LSC. Feuillade. Une dotation de bienvenue sera offerte comme à tout nouveau club,
- 1^{er}/09 : réunion d'accueil au District des nouveaux élus dans les clubs Président(e) et/ou Secrétaires,

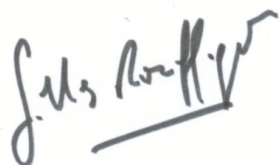
- « Touche pas à mon foot » : volonté du Président d'en faire une action phare sur les jeunes cette saison → *réunion à envisager à la rentrée*,
- AG Cognac le 13 juillet → compte tenu de l'invitation tardive et des engagements déjà pris, il paraît difficile d'y assister,
- Mise en sommeil de Nanteuil Verteuil en 3^e division → nécessite de faire monter un club de D4 en D3 et un de D5 en D4 -> contacts déjà pris par la commission des compétitions Séniors. Les clubs concernés sont d'accord.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ SPORTIF- N°1 DU 10/07/2023

DOSSIERS POUR DÉCISION	Décision	Pilote
Cahier des charges planning général compétitions	Validé	JF.Selle + commissions sportives
Éventualité d'une 1 ^{ère} division à 13 clubs	Validé	L.Fouché
Validation ententes Jeunes	Validé	K.Vergnaud/JF.Selle
Candidature BP JEPS	Validé	G.Rouffignat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la visio est levée à 20h 15.

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

